

gestion et les services de consultation et amélioreraient l'accès aux sources de financement. Il propose également des mesures permettant l'élargissement et l'amélioration de la Banque d'expansion industrielle. J'attends avec impatience l'application de ces mesures.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, il est prouvé que nos sources de capitaux suffisent à nous permettre d'atteindre nos objectifs de croissance économique. Nous avons besoin par contre de renforcer nos institutions financières pour pouvoir canaliser correctement nos épargnes. Si nos institutions financières ne relèvent pas le défi, j'espère que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour s'assurer qu'elles le feront. C'est la pierre angulaire de notre croissance économique future. Nous connaissons tous trop de cas d'entreprises canadiennes que l'on vend et où l'acheteur étranger va à une banque canadienne pour obtenir les fonds nécessaires à l'achat, fort de la cote de solvabilité de la société-mère étrangère. C'est la même banque qui avait antérieurement refusé des fonds à des acheteurs canadiens intéressés.

Le discours du trône a aussi proposé une revue des programmes d'encouragement à la recherche et au développement en vue d'améliorer leur efficacité en permettant des innovations dans le secteur privé et l'examen de brevets, de licences et autres politiques concernant la technologie.

Un des problèmes d'une économie tronquée comme la nôtre, comme je l'ai dit plus tôt, est le manque de facilités de recherche suffisantes et les pertes d'emplois et l'absence d'expansion qui en découlent. Les Japonais ont très bien tiré parti des licences visant l'usage de technologie et de connaissances techniques étrangères. Ces licences, à mon avis, seraient plus avantageuses pour le Canada. Comme le rapport Gray le suggère, elles permettraient au Canada d'avoir une plus grande influence sur l'activité industrielle concernée tout en faisant bénéficier d'intrants technologiques étrangers plus avancés. Le titulaire jouit en général d'une latitude beaucoup plus grande en matière de gestion, de production, d'approvisionnement, de ventes et de fixation des prix que les filiales.

• (2150)

Le discours poursuit ensuite en promettant des mesures destinées à assurer aux Canadiens une plus grande maîtrise de leur économie par un contrôle des reprises étrangères d'entreprises canadiennes; des mesures sur l'introduction au Canada de technologies étrangères et leur accès aux chefs d'entreprise canadiens; des mesures destinées à accentuer la présence canadienne en matière d'appartenance et de contrôle de la mise en valeur des richesses naturelles et, en collaboration avec les provinces, des mesures concernant les nouveaux investissements étrangers directs et la vente de terrains aux étrangers. Je ne suis pas certain que cela comprenne les nouveaux et importants investissements effectués au Canada par des entreprises sous contrôle étranger. J'espère que oui.

Le discours du trône promet également des mesures qui donneront une nouvelle structure à la loi sur les corporations canadiennes y compris une disposition exigeant que la majorité des administrateurs d'entreprises constituées en société au niveau fédéral soient Canadiens. J'éprouve quelque doute quant à l'efficacité réelle de cette disposition mais elle est inoffensive et représentera un symbole important. Je suis ravi de lire ces projets de mesures dans le discours du trône et j'attends avec grande impatience de les voir devenir réalité. J'espère avec optimisme qu'elles satisferont nos espoirs.

Débat—Ajournement

Ce large domaine comprend de nombreuses autres ramifications comme celle de la politique fiscale à l'égard des firmes canadiennes, les différentes formes de stimulation des firmes sous contrôle canadien et celle de nos institutions financières qui sont autant de sujet que j'attends de pouvoir traiter pendant le débat sur le budget. J'aimerais conclure en citant un passage du rapport du groupe de travail interministériel sur les investissements étrangers directs au Canada:

... on doit se demander si nous ne nous leurrions pas en croyant pouvoir conserver un des niveaux de vie les plus élevés du monde en nous appuyant sur une technologie importée, un esprit d'entreprise importé, des initiatives économiques importées, des marques de commerce importées et des brevets et licences importés. Serons-nous capables de concurrence en matière de produits manufacturés sans mettre sur le marché mondial des produits et des procédés véritablement canadiens grâce à des licences et à des marques de commerce canadiennes? Ces questions devraient nous amener à faire une distinction entre croissance économique et développement économique et à accentuer l'influence directe du Canada dans sa propre progression économique.

M. Morgan: Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est dix heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Êtes-vous d'accord pour que l'on déclare qu'il est dix heures?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

TRAVAUX PUBLIÉS—LES INONDATIONS—LA MONTÉE DES EAUX DU LAC ÉRIÉ—L'AIDE AUX SINITRÉS DE LA RIVE NORD

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, comme en fait foi le hansard du 11 janvier j'ai eu l'occasion de poser une question au ministre des Travaux publics (M. Dubé) au sujet des dommages causés à la rive nord du lac Erié par la crue des eaux des Grands lacs. Comme nous le voyons à la page 174 du hansard, j'ai demandé:

Monsieur l'Orateur, vu le niveau élevé des eaux des Grands lacs, surtout du lac Erié, et des dommages considérables qui en résultent pour les fermes, les maisons de campagne et les ports de plaisance, le ministre des Travaux publics voudrait-il demander à ses ingénieurs d'indiquer aux habitants de la région de Long Point sur la rive nord du lac Erié les moyens d'obtenir une aide temporaire sous forme de conseils ou d'assistance financière?

Je reconnais que je n'avais pas le temps de m'expliquer sur le sujet pendant la période des questions et je suis content ce soir de pouvoir parler de ce que j'essayais de faire comprendre au ministre. J'apprécie aussi le fait qu'il soit ici à la Chambre pour écouter ce que j'ai à dire et en tenir compte je l'espère.

Le problème remonte très loin. Depuis toujours, les propriétaires sur les rives de tous les Grands lacs ont dû lutter contre l'érosion qui affecte surtout les sables argileux des rives du lac Erié. A des degrés divers cette érosion est causée par la montée ou la baisse du niveau des eaux des Grands lacs. D'habitude, les gens réparent les dommages, nous avons parfois signalé au ministre des Travaux publics et au gouvernement provincial l'érosion